



SYNDICAT CGT DES PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITES DE LA MAIRIE DE JARNY

Secrétaire général : M. Eric MONNINI

LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

Jarny, le 14 mai 2021

Objet : Préavis de grève reconductible

Monsieur le Maire,

« **Vers les 1607 heures** » tel pourrait être le vocable dans notre collectivité, par la voie de son service RH en charge du personnel, pour présenter le dossier sur la prochaine augmentation du temps de travail et de destructions de nos conquies sociaux dans notre collectivité !

Le but étant de faire passer le temps de travail de 1571,50 à 1607 heures, soit 35,50 heures de plus annuel !

Cette augmentation représente la création de nombreux postes permanents qui pourraient être créé dans la mairie ! A l'heure où le covid 19 crée de gros problème de surcroit de travail dans nombre de services et devant le nombre croissant de départ en retraite dans les années futures qui seront non remplacés. Cette augmentation n'aura pour résultat qu'une détérioration supplémentaire des conditions de travail pour l'ensemble des agents ! La mairie ferait-elle clairement le choix de la dégradation, plutôt que celui de l'amélioration des conditions de travail et de bien-être de ses agents !

Nous ne pouvons, et ne voulons l'accepter !
Non à l'augmentation du temps de travail !
Non à la perte de jours de congés ou de jours de repos !

La sortie de crise nous annonce des plans sociaux qui se multiplient, des centaines, voire des milliers, d'emplois sont menacés !

Pour notre syndicat, le temps n'est pas à l'augmentation du temps de travail, mais plutôt à sa réduction pour permettre le recrutement sur les postes qui font le plus cruellement défaut sur l'ensemble des services de la collectivité !

Oui au passage aux 32 heures que propose la CGT ! Oui à l'augmentation des effectifs permanents !

Le Syndicat CGT des Personnels Actifs et Retraités de la Mairie de Jarny reste déterminé dans la période actuelle et portent les revendications suivantes qui sont restées sans réponses à ce jour :

- L'absence de réelles compensations pour l'ensemble des conquits sociaux qui seront perdus pour les agents.
- L'absence de compensations pérennes pour tous les agents, et des droits identiques pour les nouveaux agents.
- La création de postes dans notre collectivité et nos services publics.
- L'amélioration des conditions de travail.
- Le respect de nos instances paritaires.
- La reconnaissance de la pénibilité dans notre collectivité.
- La possibilité pour les agents de faire le choix de travailler 35h 00 ou +

Faisons respecter tous nos droits pour en conquérir de nouveaux.

Afin de permettre à tous les personnels de notre collectivité, de se mettre en grève, pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action, le syndicat CGT des Personnels Actifs et Retraités de la Mairie de Jarny dépose un préavis de grève reconductible de 00h à 24h pour les journées suivantes :

- 31 mai 2021.
- 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 juin 2021.


Les agents attendent des réponses qui prennent en compte la réalité de leur quotidien.

Restant à votre disposition pour tout entretien sur ces sujets, nous vous prions d'agréer,

Monsieur Le Maire, l'expression de notre respectueuse considération.

Pour le syndicat,
le secrétaire général,

Eric MONNINI



Syndicat CGT des Fonctionnaires
Territoriaux MAIRIE JARNY
Maison du Peuple 3 place Aristide Briand - 54800 JARNY